



# Études et Résultats

N° 557 • février 2007

## L'accès des ménages à bas revenus aux technologies de l'information et de la communication (TIC)

Les ménages à bas revenus ont moins souvent accès aux technologies de l'information et de la communication (TIC) que les autres ménages. Ce constat est particulièrement visible dans le cas du micro-ordinateur et de l'internet, technologies globalement moins diffusées que la téléphonie (mobile et fixe) ou la télévision. L'effet de substitution du téléphone portable à la ligne téléphonique fixe est très marqué au sein de ces ménages : un quart des ménages à bas revenus ne disposent que d'un téléphone portable (sans téléphone fixe), contre 12 % des ménages à revenus moyens.

En tenant compte des effets des autres caractéristiques des ménages, le niveau de vie apparaît étroitement corrélé à l'accès aux TIC, même si le moindre accès des ménages à bas revenus à un micro-ordinateur et à l'internet s'explique en partie par le fait que ces ménages ont, en moyenne, un plus faible niveau de diplôme.

Les ménages à bas revenus justifient plus souvent l'absence de micro-ordinateur, de l'internet et de téléphone portable par un coût trop élevé.

Les chômeurs et les étudiants, qui sont surreprésentés parmi ces ménages, ressentent des manques spécifiques liés à l'absence de l'internet : près de la moitié des chômeurs considèrent que ne pas avoir l'internet limite leur recherche d'emploi et trois étudiants sur dix que cela les gêne pour suivre correctement leurs études.

Olivia SAUTORY

Direction de la recherche, des études et des évaluations statistiques (DREES)  
Ministère de l'Emploi, de la Cohésion sociale et du Logement  
Ministère de la Santé et des Solidarités



Ministère de l'Emploi,  
de la Cohésion sociale  
et du Logement

Ministère de la Santé  
et des Solidarités

**L**ES DERNIÈRES DÉCENNIES ont été marquées par des progrès importants dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC): télévision, micro-ordinateur, téléphone portable, internet, etc. Au fur et à mesure que le coût des équipements s'est réduit et que leur usage s'est simplifié, elles ont pu bénéficier à une part grandissante de la population, contribuant ainsi à modifier les modes de vie. Les produits apparus le plus tôt sont aujourd'hui les plus diffusés: en 2005, 97% des ménages disposent d'une télévision et 86% d'un téléphone fixe (tableau 1). Les trois quarts des ménages disposent d'un téléphone portable, dont la diffusion a été spectaculaire et inédite dans l'histoire des biens d'équipement. Plus lente, la diffusion du micro-ordinateur est cependant régulière depuis dix ans: la moitié des ménages en sont aujourd'hui équipés. Enfin, plus d'un tiers des ménages accèdent aujourd'hui à l'internet à leur domicile. Cependant, les ménages aux faibles ressources, pour lesquels d'autres priorités de consommation peuvent s'imposer, restent plus souvent à l'écart de ces progrès. Les raisons de non accès ne sont pas uniquement financières, y compris pour les ménages à bas revenus: certains ménages n'en voient simplement pas l'utilité ou trouvent l'utilisation de ces produits encore trop complexe.

L'Enquête permanente sur les conditions de vie des ménages (EPCV), réalisée par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) en octobre 2005, permet d'étudier l'accès des ménages aux TIC selon leur niveau de vie (encadré 1). Elle permet également d'identifier certaines caractéristiques des ménages à bas revenus, contribuant à expliquer, au-delà des raisons financières, pourquoi ils ne bénéficient pas de ces technologies. Enfin, elle permet d'appréhender comment ces ménages ressentent le fait de ne pas avoir accès aux TIC (comme un manque ou non).

### **Parmi les ménages à bas revenus, l'accès à un micro-ordinateur et à l'internet est beaucoup moins répandu**

Dans le cadre de cette étude, on définit comme ménages à « bas revenus »

les 10% des ménages ayant les plus faibles niveaux de vie<sup>1</sup> (premier décile). Ce niveau de vie est inférieur à 620 euros par mois. On définit de même comme ménages à « revenus moyens » les 20% des ménages situés au centre de la distribution des niveaux de vie (cinquième et sixième déciles). Ces ménages ont un niveau de vie compris entre 1 100 et 1 400 euros par mois.

Les ménages à bas revenus ont moins souvent accès aux TIC que les autres ménages (tableau 1 et graphique 1). Cependant, la possession d'une télévision, bien extrêmement répandue, varie très peu selon le niveau de vie du ménage (3 points d'écart entre les ménages à bas revenus et les ménages à revenus moyens). En revanche, le téléphone fixe, le téléphone mobile, le micro-ordinateur et l'internet, moins répandus que la télévision, sont nettement moins fréquents au sein des ménages à bas revenus qu'au sein des ménages à revenus moyens. En particulier, si un tiers des ménages à bas revenus disposent d'un micro-ordinateur, c'est le cas de la moitié des ménages à revenus moyens. De même, si un cinquième des ménages à bas revenus ont accès à l'internet, c'est le cas d'un tiers des ménages à revenus moyens.

L'accès à l'internet n'implique pas forcément la présence d'un micro-ordinateur, puisque l'on peut se connecter depuis un téléphone portable ou une télévision. Cependant, 98% des ménages ayant l'internet disposent d'un micro-ordinateur. Il n'est donc pas étonnant que l'accès à l'internet apparaisse encore plus différencié selon le niveau de vie que celui à un micro-ordinateur. Au sein des ménages ayant un micro-ordinateur, 59% des ménages à bas revenus disposent d'une connexion à l'internet, contre 68% des ménages à revenus moyens.

### **Un quart des ménages à bas revenus disposent uniquement d'un téléphone portable (sans téléphone fixe)**

L'écart d'accès à un téléphone fixe entre ménages à revenus moyens et ménages à bas revenus est encore plus marqué (17 points) que pour le micro-ordinateur et l'internet (respectivement 15 et 14 points). Cela reflète le

1. Le niveau de vie est égal au rapport du revenu du ménage sur le nombre d'unités de consommation qui le composent, selon l'échelle d'équivalence de l'INSEE et de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE): une part pour le premier adulte du ménage, 0,5 part pour toute personne supplémentaire âgée de 14 ans ou plus et 0,3 part pour chaque enfant de moins de 14 ans. L'estimation du niveau de vie des ménages dont la personne de référence est étudiante est toutefois délicate. Même si l'enquête interroge sur les aides financières des parents, il est possible que leurs revenus soient sous-estimés. Cela expliquerait en partie la forte surreprésentation des ménages d'étudiants au sein des ménages à bas revenus.

fait qu'une proportion importante de ménages à bas revenus abandonnent leur ligne fixe au profit d'un téléphone portable (encadré 2). Ainsi, plus d'un quart des ménages à bas revenus ne disposent que d'un téléphone portable, contre 12% des ménages à revenus moyens. Globalement, l'accès à un téléphone, qu'il soit fixe ou portable, est encore plus répandu que la télévision (99%). Seuls 4% des ménages à bas revenus n'ont aucun téléphone, proportion toutefois trois fois plus élevée qu'au sein des ménages à revenus moyens.

### À caractéristiques sociodémographiques comparables, le lien entre pauvreté et accès aux TIC reste manifeste

Certaines caractéristiques sociodémographiques des ménages à bas revenus pourraient en elles-mêmes expliquer le moindre accès de ces ménages aux TIC. En effet, les ménages à bas revenus sont souvent moins diplômés que les autres : par exemple, 56% des personnes de référence de ces ménages sont titulaires d'un certificat d'études primaires au plus, contre 34% des ménages à revenus moyens (tableau 2). Or, l'utilisation des TIC peut paraître moins utile et moins aisée aux ménages ayant fait moins d'études. De plus, la personne de référence d'un ménage à bas revenus est plus souvent au chômage, seule et âgée de 75 ans ou plus.

Lorsque l'on isole l'effet de la composition familiale du ménage, de l'âge, de la situation professionnelle et du diplôme de la personne de référence, le niveau de vie influence toujours fortement l'accès aux différentes technologies de l'information et de la communication (tableaux 3 et 4). Toutefois, ce lien est plus faible s'agissant du téléphone fixe, du micro-ordinateur et de l'internet.

### Le moindre accès des ménages à bas revenus au téléphone fixe reflète la surreprésentation des personnes seules et des familles monoparentales

Concernant l'accès au téléphone fixe, l'écart brut entre les ménages à revenus moyens et les ménages à bas revenus s'atténue si l'on tient compte

## ENCADRÉ 1

### L'Enquête permanente sur les conditions de vie des ménages (EPCV)

Cette étude s'appuie sur l'Enquête permanente sur les conditions de vie (EPCV) des ménages réalisée par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) en octobre 2005. 5 600 ménages ont été interrogés en France métropolitaine. Les enquêtes permanentes sur les conditions de vie ont lieu trois fois par an et se décomposent en une partie fixe (« indicateurs sociaux ») et une partie variable. Consacrée aux technologies de l'information et de la communication (TIC), la partie variable de l'enquête d'octobre 2005 visait notamment à étudier la diffusion et les pratiques en matière de téléphonie mobile, de micro-ordinateur et d'internet et, ainsi, de compléter les questions posées dans la partie fixe sur ce sujet. C'est la seconde fois que la partie variable est consacrée aux TIC.

## TABLEAU 1

### Taux d'accès aux TIC selon le niveau de vie du ménage

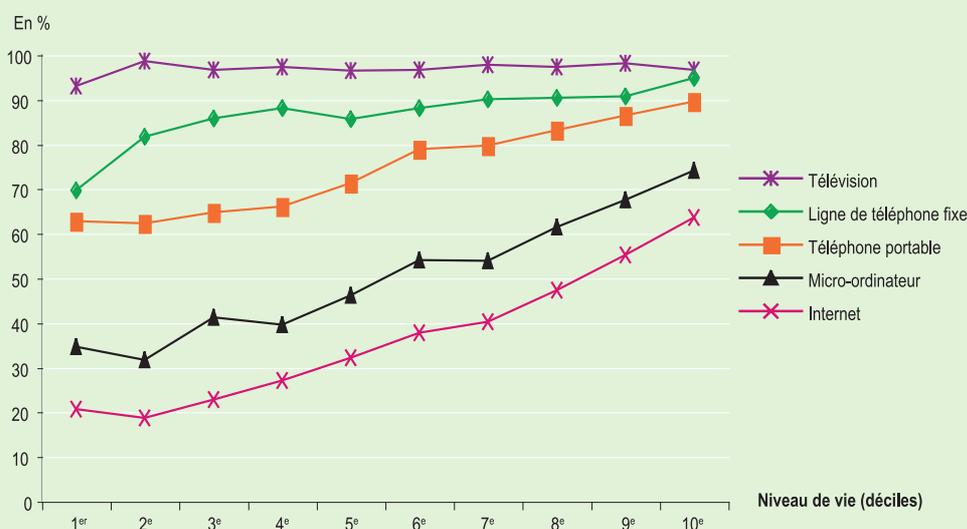
	Télévision	Téléphone fixe ou portable	Téléphone fixe	Téléphone portable	Micro-ordinateur	Internet
Ensemble des ménages (en%)	96,8	98,7	86,4	74,4	50,4	36,5
Ménages du 1 <sup>er</sup> décile (en%)	93,0	96,3	69,6	62,6	34,5	20,5
Ménages des 5 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup> déciles (en%)	96,4	98,7	86,7	74,9	49,9	34,8
Ménages du 10 <sup>e</sup> décile (en%)	96,6	99,2	94,8	89,5	73,9	63,4
Écart d'accès entre les ménages des 5 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup> déciles et ceux du 1 <sup>er</sup> décile (en points)	3,4	2,4	17,1	12,3	15,4	14,3

**Lecture** • Parmi les 10% de ménages ayant les plus faibles niveaux de vie (1<sup>er</sup> décile), 93% disposent d'une télévision, contre 96,8% de l'ensemble des ménages.

**Sources** • INSEE, EPCV-TIC octobre 2005.

## GRAPHIQUE 1

### Taux d'accès des ménages aux différentes TIC selon le niveau de vie



**Sources** • INSEE, EPCV-TIC octobre 2005.

de l'ensemble des caractéristiques du ménage : le rapport de chances passe de 2,9 à 2,6 (tableau 4). Le moindre accès des ménages à bas revenus à un téléphone fixe s'explique donc en partie par le fait que ces ménages présentent des caractéristiques moins favorables à la possession de téléphone fixe. En particulier, ces ménages sont davantage des familles monoparentales ou des personnes seules (tableau 2). Or ces dernières sont moins souvent équipées que les autres en téléphonie fixe. Les familles monoparentales préfèrent parfois substituer le téléphone portable à la ligne de téléphone fixe : elles sont quasiment deux fois plus nombreuses que les autres ménages à n'être équipées que d'un téléphone portable.

### L'écart d'accès à l'internet s'explique en grande partie par le niveau de diplôme

En prenant en compte les autres caractéristiques des ménages, les écarts

bruts d'accès à un micro-ordinateur et à l'internet entre les ménages à revenus moyens et les ménages à bas revenus s'atténuent. Ce constat est toutefois plus sensible pour l'accès à l'internet : le rapport de chances passe de 2,1 à 1,6 (tableau 4). Ces inégalités d'accès s'expliquent en réalité en grande partie par le plus faible niveau de diplôme des ménages à bas revenus, les ménages peu diplômés disposant moins souvent chez eux d'un micro-ordinateur ou de l'internet.

Pour l'accès à un micro-ordinateur et à l'internet, l'écart entre les ménages du deuxième décile et les ménages à revenus moyens s'affaiblit également lorsque l'on tient compte des autres caractéristiques des ménages. En effet, les ménages du deuxième décile sont plus souvent retraités, âgés et peu diplômés ; or, ces derniers sont ceux qui disposent le moins souvent chez eux d'un micro-ordinateur et d'une connexion à l'internet.

### Un sixième des ménages non équipés en micro-ordinateur l'expliquent principalement par des raisons financières

Le fait que les ménages ne soient pas équipés peut être « contraint » ou « choisi ». Ainsi, au sein des ménages ne disposant pas de micro-ordinateur, plus de la moitié considèrent ne pas en avoir besoin. Parallèlement, un cinquième expliquent qu'ils ne savent pas s'en servir. Les raisons financières n'arrivent qu'en troisième position : 16% des ménages non équipés en micro-ordinateur évoquent un coût trop élevé.

Les ménages appartenant aux 20% des ménages les plus pauvres<sup>2</sup> déclarent un peu plus souvent qu'ils n'ont pas de micro-ordinateur parce que cela coûte trop cher (25% contre 16% en moyenne). Cette raison est la première avancée dans les ménages où la personne de référence est au chômage (45%) ou étudiante (47%).

2. L'analyse des raisons du non-accès aux TIC est menée auprès des seuls ménages non équipés. Pour maintenir la qualité statistique des résultats, on appréhende désormais plus largement les ménages ayant de faibles ressources, en considérant les 20% (au lieu des 10%) des ménages les plus pauvres.

■ TABLEAU 2

## Caractéristiques sociodémographiques des ménages selon le niveau de vie

en %

	Ménages du 1 <sup>er</sup> décile	Ménages du 2 <sup>e</sup> décile	Ménages des 5 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup> déciles	Ensemble des ménages
<b>Situation professionnelle de la personne de référence*</b>				
En emploi	29	43	65	59
Au chômage	18	8	3	4
Étudiant	9	2	0	1
Retraité	32	41	30	32
Autre (h/f au foyer)	12	7	2	4
<b>Diplôme de la personne de référence</b>				
Sans diplôme/CEP	56	61	34	35
BEPC/CAP/BEP	23	26	36	30
Baccalauréat	11	6	14	13
Enseignement supérieur	9	7	16	22
<b>Composition familiale</b>				
Personne seule	43	31	31	31
Famille monoparentale	15	14	7	7
Couple sans enfant	13	23	24	27
Couple avec enfant(s)	24	30	36	32
Autre type de ménage	5	3	2	3
<b>Âge de la personne de référence</b>				
17-29 ans	16	8	10	9
30-39 ans	13	16	20	18
40-49 ans	20	20	21	20
50-59 ans	17	15	18	20
60-74 ans	16	19	18	19
75 ans et plus	19	23	12	14

\* La personne de référence est le principal apporteur de ressources du ménage.

**Lecture** • 15% des ménages appartenant au 1<sup>er</sup> décile et 14% des ménages appartenant au 2<sup>e</sup> décile sont des familles monoparentales, contre 7% de l'ensemble des ménages.

**Sources** • INSEE, EPCV-TIC octobre 2005.

■ TABLEAU 3

**Caractéristiques des ménages expliquant les chances d'accéder aux différentes TIC : résultats d'un modèle « toutes choses égales par ailleurs »**

	Téléphone fixe		Téléphone portable		Micro-ordinateur		Internet	
	Coefficients logit	Sig. <sup>1</sup>						
<b>Niveau de vie (déciles)</b>								
1 <sup>er</sup>	-0,95	***	-0,57	***	-0,58	***	-0,47	***
2 <sup>e</sup>	-0,52	***	-0,37	***	-0,60	***	-0,55	***
3 <sup>e</sup>	-0,27	*	-0,34	**	-0,25	*	-0,53	***
4 <sup>e</sup>	0,02	ns	-0,17	ns	-0,13	ns	-0,06	ns
5 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup>	réf.		réf.		réf.		réf.	
7 <sup>e</sup>	0,24	ns	0,36	**	0,18	ns	0,20	ns
8 <sup>e</sup>	0,28	ns	0,37	**	0,32	**	0,34	***
9 <sup>e</sup>	0,10	ns	0,72	***	0,56	***	0,58	***
10 <sup>e</sup>	0,44	*	1,26	***	1,03	***	1,00	***
<b>Situation professionnelle de la personne de référence</b>								
En emploi	réf.		réf.		réf.		réf.	
Au chômage	-0,11	ns	-0,03	ns	0,17	ns	0,17	ns
Étudiant	0,09	ns	2,27	*	1,09	***	0,42	ns
Retraité	-0,35	ns	-0,23	ns	-0,42	**	-0,26	ns
Autre (h/f au foyer)	-0,35	ns	0,14	ns	-0,15	ns	-0,34	ns
<b>Diplôme de la personne de référence</b>								
Sans diplôme/CEP	réf.		réf.		réf.		réf.	
BEPC/CAP/BEP	0,24	**	0,54	***	0,77	***	0,70	***
Baccalauréat	0,56	***	0,55	***	1,32	***	1,37	***
Enseignement supérieur	0,96	***	0,39	***	1,89	***	1,90	***
<b>Composition familiale</b>								
Personne seule	-1,21	***	-1,44	***	-1,98	***	-1,50	***
Famille monoparentale	-0,66	***	-0,10	ns	-0,79	***	-0,74	***
Couple sans enfant	-0,35	**	-0,58	***	-1,18	***	-0,77	***
Couple avec enfant(s)	réf.		réf.		réf.		réf.	
Autre type de ménage	-0,79	***	-0,66	***	-0,52	ns	-0,62	***
<b>Âge de la personne de référence</b>								
17-29 ans	-1,67	***	1,64	***	0,11	ns	-0,35	***
30-39 ans	-0,65	***	0,23	ns	-0,18	*	-0,33	***
40-49 ans	réf.		réf.		réf.		réf.	
50-59 ans	0,53	***	0,41	***	-0,32	***	-0,28	***
60-74 ans	1,78	***	-0,97	***	-0,87	***	-1,03	***
75 et plus	2,86	***	-2,13	***	-2,08	***	-2,20	***

1. La significativité des coefficients logit est indiquée dans la colonne sig.  
 Réf. : situation de référence ; ns : coefficient non significatif à 10 %, \* : coefficient significatif à 10 %, \*\* : coefficient significatif à 5 % ; \*\*\* coefficient significatif à 1 %.  
**Lecture** • La situation de référence est celle d'un couple avec enfant(s), appartenant aux 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> déciles de niveau de vie (ménages à revenus moyens), dont la personne de référence est sans diplôme ou titulaire d'un certificat d'études primaires (CEP), âgée de 40 à 49 ans et en emploi. Par rapport à cette situation de référence, les coefficients positifs (respectivement négatifs) correspondent à des situations où les chances d'accès aux TIC sont plus fortes (respectivement plus faibles), et ce, d'autant plus que l'ampleur du coefficient est élevé.  
**Sources** • INSEE, EPCV-TIC octobre 2005.

■ TABLEAU 4

**Chances d'accéder aux TIC selon le niveau de vie**

	<b>Rapports de chances</b>							
	Ligne de téléphone fixe		Téléphone portable		Micro-ordinateur		Internet	
	Modèle initial*	Modèle final**	Modèle initial	Modèle final	Modèle initial	Modèle final	Modèle initial	Modèle final
5 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup> déciles/1 <sup>er</sup> décile	2,86	2,57	1,78	1,77	1,89	1,79	2,07	1,60
5 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup> déciles/2 <sup>e</sup> décile	1,48	1,68	1,81	1,45	2,16	1,82	2,35	1,72

\* Modèle contenant uniquement le niveau de vie du ménage. \*\* Modèle contenant le niveau de vie du ménage, sa composition familiale, la situation professionnelle de la personne de référence, son diplôme et son âge.  
**Note** • Pour les ménages appartenant au 1<sup>er</sup> décile (ménages à bas revenus), on définit leurs chances d'accéder à une technologie comme le rapport de la probabilité d'y accéder sur la probabilité de ne pas y accéder. On procède de même pour les ménages appartenant aux 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> déciles (ménages à revenus moyens). On peut ensuite calculer les rapports de chances d'accéder aux différentes TIC entre les ménages à revenus moyens et les ménages à bas revenus (ligne 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> déciles/1<sup>er</sup> décile).  
**Lecture** • Lorsque l'on inclut la composition familiale du ménage, la situation professionnelle de la personne de référence, son diplôme et son âge dans le modèle contenant uniquement le niveau de vie du ménage, le rapport de chances d'accès à un micro-ordinateur entre les ménages à revenus moyens et les ménages à bas revenus passe de 1,89 à 1,79, celui entre les ménages à revenus moyens et les ménages du 2<sup>e</sup> décile passe de 2,16 à 1,82.  
**Sources** • INSEE, EPCV-TIC octobre 2005.

3. Issu des cinq questions suivantes : Le fait de ne pas disposer d'Internet à la maison, est-ce un manque pour :  
 - Vous informer ?  
 - Suivre correctement vos études ou votre formation ?  
 - Rechercher un emploi ?  
 - Que vos enfants suivent correctement leurs études ?  
 - Vous divertir (jeu, musique, téléchargement, etc.) ?  
 - Autre chose ?

4. Issu de cinq questions : En dehors d'Internet, le fait de ne pas disposer de micro-ordinateur à la maison, est-ce un manque pour :  
 - Vous informer ?  
 - Suivre correctement vos études ou votre formation ?  
 - Que vos enfants suivent correctement leurs études ?  
 - Vous divertir (jeu, musique, films, etc.) ?  
 - Autre chose ?

Les ménages avec enfant(s) invoquent également très souvent le coût pour justifier l'absence de micro-ordinateur (35%), tandis que les ménages sans enfants déclarent plus souvent ne pas en avoir l'utilité (58%).

Les jeunes ménages parlent également plus souvent que les autres du coût trop élevé d'un micro-ordinateur (50% des ménages dont la personne de référence est âgée de 17 à 29 ans et 32% des ménages dont celle-ci est âgée de 30 à 49 ans). Quant aux ménages âgés qui ne disposent pas de micro-ordinateur, ils déclarent plus souvent qu'ils n'en ont pas besoin ou qu'ils ne savent pas s'en servir.

### Près d'un quart des ménages ayant un micro-ordinateur mais pas l'internet parlent d'un coût élevé

Comme nous l'avons vu précédemment, 98% des ménages ayant l'internet à leur domicile ont un micro-ordinateur. La présence d'une connexion à l'internet dépend donc for-

tement de la présence d'un micro-ordinateur. Mais 29% des ménages ayant un micro-ordinateur ne disposent pas de l'internet. Parmi ces ménages, 28% n'y ont pas accès parce qu'ils considèrent ne pas en avoir besoin et 23% parce que c'est trop cher.

Les ménages disposant d'un micro-ordinateur et n'ayant pas accès à l'internet à domicile sont plus nombreux à justifier leur situation par une raison financière lorsqu'ils appartiennent aux 20% des ménages les plus pauvres (44% contre 23% en moyenne).

### Parmi ceux qui n'utilisent pas de téléphone portable, un sur dix considère que c'est trop cher

En 2005, 28% des individus de plus de 15 ans n'utilisent pas de téléphone portable pour leur usage privé. Parmi eux, deux tiers considèrent qu'ils n'en ont pas besoin et un sur dix que c'est trop cher. Les individus dont les ménages appartiennent

aux 20% des ménages les plus pauvres déclarent un peu plus souvent ne pas utiliser de téléphone portable à cause du coût (19% contre 11% en moyenne). Parallèlement, les moins âgés évoquent plus souvent que les autres le coût trop élevé (19% des 15-39 ans), tandis que les personnes âgées de 75 ans et plus qui n'utilisent pas de téléphone portable expliquent plus souvent que les autres ne pas en avoir besoin ou ne pas savoir s'en servir.

### Ne pas avoir accès aux TIC est davantage perçu comme un manque lorsque la raison est financière

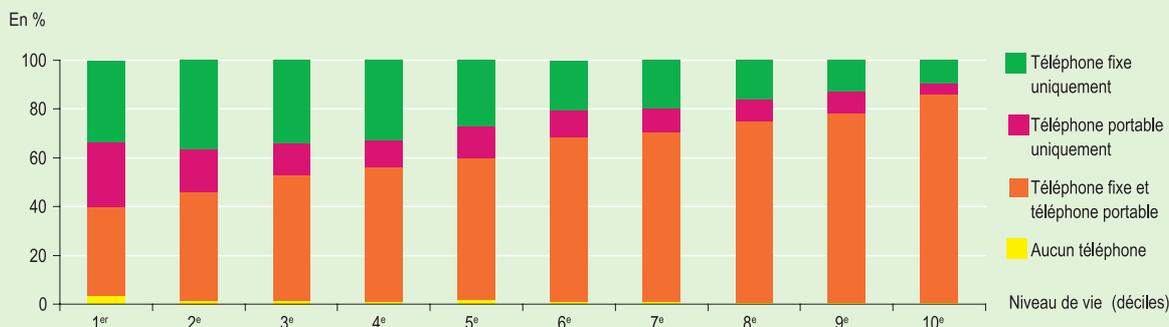
29% des individus de plus de 15 ans n'ayant pas accès à l'internet chez eux déclarent que cela constitue un «manque<sup>3</sup>» (tableau 5). De même, 15% des individus qui n'ont pas de micro-ordinateur à leur domicile pensent que, en dehors du fait de ne pas pouvoir disposer de l'internet, cela constitue un manque<sup>4</sup>. Enfin, 15% des

## ENCADRÉ 2

### L'effet de substitution de la ligne de téléphone fixe par le téléphone portable

Plus les ménages ont un niveau de vie élevé, plus ils sont équipés en téléphonie fixe ou mobile (graphique 1). En particulier, 3,7% des ménages à bas revenus n'ont ni téléphone fixe ni téléphone portable, tandis que cette part oscille entre 0,7% et 1,7% au sein des autres ménages. Cependant, tandis que le taux d'accès à un téléphone portable des ménages appartenant aux quatre premiers déciles oscille entre 62% et 66%, ce taux s'élève brusquement à partir des ménages appartenant au cinquième décile, pour atteindre 71%. En revanche, le taux d'accès à une ligne de téléphone fixe augmente fortement du premier au deuxième décile, passant de 70% parmi les ménages appartenant au premier décile à 82% au sein de ceux appartenant au deuxième décile.

On observe en réalité un effet de substitution (voir graphique) : alors que la part des ménages disposant uniquement d'un téléphone fixe (et non d'un téléphone portable) est quasiment stable parmi les ménages appartenant aux quatre premiers déciles, la part des ménages ne possédant qu'un téléphone portable est beaucoup plus importante au sein des ménages appartenant au premier décile (27%) qu'au sein des ménages du deuxième décile (17%). Il semble donc que les ménages à bas revenus préfèrent investir dans un téléphone portable plutôt que dans un téléphone fixe.



Cela ne s'explique que partiellement par la surreprésentation des ménages d'étudiants au sein des ménages à bas revenus. En effet, si l'on exclut les ménages dont la personne de référence est étudiante, 23% des ménages à bas revenus disposent uniquement d'un téléphone portable, contre 15% des ménages appartenant au deuxième décile. Des études ont conforté l'hypothèse d'un phénomène de substitution, montrant qu'entre 2003 et 2005, la baisse du taux de personnes ayant un téléphone fixe et l'augmentation du taux de celles ayant un mobile avaient été particulièrement marquées chez les personnes dont le revenu mensuel était inférieur à 900 euros (Bigot, 2005). Ces tendances semblent toutefois s'estomper en 2006 (Bigot, 2006).

individus n'utilisant pas de téléphone portable pour leur usage privé considèrent que c'est un handicap pour communiquer avec leurs proches.

Les individus qui n'ont pas accès à ces TIC déclarent davantage un manque lorsque la raison est financière. C'est le cas en particulier des personnes ayant de faibles ressources. Les étudiants et les chômeurs ainsi que les jeunes et les personnes appartenant à des ménages avec enfant(s) déclarent aussi beaucoup plus souvent un manque. Les personnes les plus diplômées affirment un peu plus fréquemment être gênées par l'absence de micro-ordinateur ou de l'internet.

Un cinquième des individus n'ayant pas accès à l'internet chez eux déclarent que c'est un frein pour s'informer et 14 % pour se divertir (jeu, musique, téléchargement, etc.). Ces proportions sont un peu plus importantes parmi les étudiants, les chômeurs et les individus appartenant à des ménages avec enfant(s).

Plusieurs réponses apparaissent toutefois peu citées, en moyenne, parce qu'elles ne concernent que certaines catégories de personnes<sup>5</sup> (qui font des études, qui ont des enfants, etc.). Ainsi, si 2 % des personnes n'ayant pas l'internet déclarent que c'est un handicap pour suivre leurs études ou leur formation, cette part s'élève à 28 % parmi les étudiants. Si 8 % considèrent que l'absence de l'internet freine la recherche d'emploi, c'est le cas de 45 % des chômeurs, qui citent le plus fréquemment ce manque. Les individus appartenant à un ménage formé d'un couple avec enfant(s) considèrent plus souvent que les autres que ne pas avoir l'internet handicape leurs enfants par rapport à leurs études.

Pour le micro-ordinateur, on observe les mêmes types de manque et ce sont les mêmes catégories de personnes qui sont plus souvent concernées. La principale différence provient du fait que l'on n'a pas posé la question de savoir si l'absence de micro-ordinateur peut gêner la recherche d'un emploi. ■

5. Certaines questions n'ont été posées qu'à certaines catégories de personnes. Par exemple, la question concernant le manque pour rechercher un emploi causé par l'absence de l'internet n'a pas été posée aux retraités, ces derniers n'étant pas concernés.

■ TABLEAU 5

### Caractéristiques des individus qui ressentent davantage un manque dû à...

Champ	en %		
	... l'absence de connexion à l'internet	... l'absence de micro-ordinateur*	... une non-utilisation d'un téléphone portable
Individus n'ayant pas accès à l'internet chez eux	Individus n'ayant pas accès à un micro-ordinateur chez eux	Individus n'utilisant pas de téléphone portable pour leur usage privé	
Ensemble des individus concernés	29	15	15
Individus évoquant une raison financière	60	41	33
Étudiants	70	(54) **	(46) **
Chômeurs	62	32	(28) **
Deux premiers déciles	34	20	19
Titulaires d'un diplôme de niveau ≥ bac	44	25	19
15-19 ans	64	43	(42) **
20-29 ans	58	39	(48) **
30-39 ans	46	31	12
Individus de famille monoparentale	49	30	(24) **
Individus appartenant à un ménage de couple avec enfant(s)	45	31	16

\* En dehors du fait de ne pas disposer de l'internet par le biais d'un micro-ordinateur.

\*\* Les chiffres entre parenthèses sont basés sur de faibles effectifs et sont donc à considérer avec prudence.

**Lecture** • 60 % des individus qui n'ont pas accès à l'internet chez eux et qui l'expliquent par une raison financière ressentent un manque dû à ce non accès, contre 29 % de l'ensemble des individus qui n'ont pas accès à l'internet chez eux.

**Sources** • INSEE, enquête EPCV-TIC octobre 2005.

## ENCADRÉ 3

### Les écarts d'accès aux TIC selon le niveau de vie sont moins marqués en France que dans d'autres pays européens

Les taux d'accès des ménages aux TIC selon le pays de résidence sont publiés par Eurostat pour les ménages résidant dans l'Union européenne. De plus, pour quelques pays de l'Union européenne, dont la France et seulement trois pays de l'Europe des Quinze (Danemark, Allemagne et Suède), Eurostat publie également les taux d'accès des ménages par niveau de vie (tableau).

Les taux d'accès à une télévision varient peu entre ces pays (de 94 % à 99 %) et les écarts selon le niveau de vie apparaissent plus faibles en France, par rapport aux autres pays considérés. En France, les ménages disposent moins souvent d'un téléphone portable, d'un micro-ordinateur et d'une connexion à l'internet. Par rapport à des pays ayant les mêmes taux de diffusion, les écarts d'accès selon le niveau de vie sont systématiquement plus faibles en France.

### Comparaison européenne des écarts d'accès aux TIC selon le niveau de vie

	Télévision		Téléphone portable		Micro-ordinateur		Internet	
	Taux d'accès*	Écart entre les 4 <sup>e</sup> et 1 <sup>er</sup> quartiles	Taux d'accès*	Écart entre les 4 <sup>e</sup> et 1 <sup>er</sup> quartiles	Taux d'accès*	Écart entre les 4 <sup>e</sup> et 1 <sup>er</sup> quartiles	Taux d'accès*	Écart entre les 4 <sup>e</sup> et 1 <sup>er</sup> quartiles
UE (15) **	97		88		64		54	
UE (25) ***	97		87		62		51	
France	97	2	81	16	56	31	41	37
Danemark	98	3	93	12	85	26	79	34
Allemagne	95	7	86	26	77	40	67	48
Suède	94	11	95	10	82	29	77	37
Lettonie	99	3	85	42	41	65	42	66
Lituanie	98	4	80	47	40	71	35	61
Hongrie	99	2	84	32	50	65	32	57
Pologne	98	3	74	42	45	58	36	56
Slovénie	97	4	90	28	65	63	54	64
Slovaquie	99	2	85	50	50	69	27	50

\* Les taux d'accès en France publiés par Eurostat pour l'année 2006 utilisent les données d'EPCV-TIC d'octobre 2005 mais se basent sur les ménages dont au moins l'un des membres a entre 15 et 74 ans. Or, les ménages dont l'ensemble des membres sont âgés de 75 ans et plus ont beaucoup moins accès à un téléphone portable, un micro-ordinateur et à l'internet que les autres. Les taux d'équipement publiés par Eurostat sont donc plus élevés que ceux figurant dans le tableau 1, qui se basent sur l'ensemble des ménages.

\*\* Moyennes pour les pays de l'Union européenne à 15.

\*\*\* Moyennes pour les pays de l'Union européenne à 25.

**Lecture :** en 2006, 98 % des ménages danois disposent d'une télévision et l'écart d'accès entre les ménages appartenant au 1<sup>er</sup> quartile de niveau de vie (25 % les plus pauvres) et ceux appartenant au dernier quartile de niveau de vie (25 % les plus aisés) est de 3 points.

**Sources :** Eurostat (enquête de 2006 sur l'utilisation des TIC dans les ménages et par les particuliers).

## Pour en savoir plus

• Bigot R., 2006, « La diffusion des technologies de l'information dans la société française », Paris, ARCEP, novembre.

Disponible sur [http://www.arcep.fr/uploads/tx\\_gspublication/etude-credoc2006.pdf](http://www.arcep.fr/uploads/tx_gspublication/etude-credoc2006.pdf)

• Bigot R., 2005, « La diffusion des technologies de l'information dans la société française ». *Collection des rapports*, CRÉDOC, n° 237, décembre.

Disponible sur <http://www.art-telecom.fr/publications/etudes/et-credoc2005.pdf>

• Frydel Y., 2006, « Internet au quotidien : un Français sur quatre ». *INSEE Première*, n° 1076, mai.

• Frydel Y., 2005, « Un ménage sur deux possède un micro-ordinateur, un sur trois a accès à internet », *INSEE Première*, n° 1011, mars.

• Heitzmann R. et Loué J.-F., 2001, « L'internet : les Français se hâtent lentement », *Le 4-Pages*, SESSI, n° 152, août.

• Loué J.-F. et Heitzmann R., 2003, « L'internet avance : les jeunes poussent », *Le 4-Pages*, SESSI, n° 172, février.

• Rouquette C., 2000, « La percée du téléphone portable et d'Internet ». *INSEE Première*, n° 700, février.